

RENONCER À SES ÉTUDES?

Véronique a accumulé 20 000 \$ de dettes durant son parcours scolaire, même en bénéficiant des prêts et bourses. Si elle n'a plus recours à l'Aide Financière aux Études, elle terminera de rembourser ce montant en 2021. Depuis 2007, Véronique a abandonné ses études à temps plein. Elle doit travailler et économiser pour faire une maîtrise sans se réendetter. L'annonce d'une hausse des frais de scolarité de 1625 \$ met sérieusement son projet en péril... Qu'en sera-t-il après 2012?

**ENSEMBLE,
BLOQUONS
LA HAUSSE.**

www.asse-solidarite.qc.ca

